

COMMUNE DE GRAND-BOURG MARIE-GALANTE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 JUILLET 2021 A 18 H 30 COMPTE-RENDU DE SEANCE



L'an deux mil vingt et un, le jeudi huit du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Grand-Bourg, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après être convoqué par Madame le Dr Maryse ETZOL, Maire de la commune de Grand-Bourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2021.
- 2°) Conventionnement dans le cadre du Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires (SNEE).
- 3°) Questions diverses.

Présents : MM ETZOL Maryse, COQUIN Joceline, LANCELOT Fabrice, LARNEY Maddly, JERPAN Arnold, TOTO-SAMSON Josia, RULLE Claude, CAFOURNET Nelly, TENEBBA Alain, POLLION Cléty, ABSOLONIO José, TOTO Joël, ARDENS-ELIACIN Marie-Ange, PAULINE Frédéric, ROMAIN Kylian, GAYDU Lina, ACCIPÉ Guy.

Absents : MM FUMONT-SAMSON Maguy, DONGAL Paul, LANCLAS Edmond, DEFAUT Amélie, MAVOUNZI Charles, JACQUES Mickaël, SERMAN Lucie, BOECASSE Jean-Claude, PHANOR Gérard.

Procurations : - Madame BOC-CLERINETTE Luce à Madame LARNEY Maddly,
- Madame SYMPHORIEN Judith à Madame TOTO-SAMSON Josia,
- Madame GELABALE Joséline à Madame ETZOL Maryse.

Secrétaire de séance : Madame Maddly LARNEY.

Sauf mention contraire, tous les élus mentionnés ci-dessus ont pris part aux délibérations ci-après. Le présent compte-rendu permet de rendre compte des décisions prises, sans détailler les débats. En application de l'article L. 2121-26 du code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque séance, qui détaille les débats, doit être communiqué à toute personne physique ou morale en faisant la demande.

Madame le Maire a ouvert la séance à 19 heures 20 minutes.

1^{er} POINT: APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2021.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, moins deux abstentions, le procès-verbal du conseil municipal du 28 mai 2021.

2^{ème} POINT : CONVENTIONNEMENT DANS LE CADRE DU SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES (SNEE).

Le plan de relance présenté par le gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie du covid 19.